

MÉDICAL

Le pôle Médical propose aux sportifs de haut niveau des consultations dans une douzaine de spécialités grâce à la présence dans l'établissement de nombreux spécialistes : médecins du sport, chirurgiens orthopédiques, rhumatologues, gynécologues, cardiologues, radiologues, endocrinologues, dermatologue, psychiatres, pédiatres, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes, psychologues, et podologues.

Dirigé par Sébastien le Garrec, le pôle collabore avec les différents services et experts de l'INSEP, notamment sur des projets de recherche et d'enseignement. Les médecins et les personnels paramédicaux, tout comme les entraîneurs et les conseillers techniques sportifs, peuvent ainsi bénéficier des travaux menés.

Au sein du pôle médical sont effectués les bilans obligatoires des sportifs inscrits sur les listes ministérielles de sportifs de haut niveau. Ces examens sont réalisés par des médecins de l'INSEP et des médecins d'équipes nationales. Il est également impliqué dans de multiples actions de préventions réalisées auprès des sportifs (hygiène de vie, alimentation, dopage, ...).

Grâce à l'expertise très pointue de ce pôle, l'INSEP est en mesure d'accueillir des médecins français et étrangers et de les accompagner dans leur spécialisation en médecine du sport ; de même, les élèves infirmiers ou masseurs-kinésithérapeutes viennent effectuer leurs stages de validation.

Pour assurer le suivi et la préservation de la bonne santé des sportifs de haut niveau, le pôle médical mobilise plusieurs dispositifs interdépendants :

- > un service de prévention
- > une permanence médicale
- > un centre de santé médical et dentaire dédié aux soins
- > une unité de masso-kinésithérapie et une unité de podologie
- > des prestations de récupération
- > un dispositif d'imagerie





Un service de prévention



Un centre de santé médical et dentaire dédié aux soins